Product risk book

Le Product risk book décrit les instruments financiers proposés par Dierickx Leys Private Bank. En outre, les principaux risques liés à chaque produit y sont expliqués. Le Product risk book vise à proposer des informations générales aux clients actuels et potentiels de Dierickx Leys Private Bank.

Dierickx Leys Private Bank estime qu'il est très important que les clients prennent des décisions d'investissement en connaissance de cause. Ils doivent tenir compte de leur situation financière, de leurs objectifs d'investissement, de leur propension au risque, de leurs connaissances et de leur expérience. Par conséquent, il est recommandé de lire ce document avant d'entreprendre toute action d'achat ou de vente.

Les risques décrits ci-dessous peuvent avoir un impact significatif sur l'évaluation de l'instrument financier. Il est donc important de procéder à une analyse approfondie du produit qui vous intéresse. Les actifs financiers doivent être suivis tant qu'ils font partie d'un portefeuille.

MIFID - Catégories de produits et risques associés

1) Actions

Les actions représentent une partie du capital d'une entreprise. L'investisseur devient ainsi copropriétaire de l'entreprise. Il s'agit de certificats de propriété qui donnent droit à des dividendes en cas de distribution de bénéfices. En outre, l'actionnaire a le droit de voter aux assemblées générales, sauf disposition contraire des statuts.

La liste ci-dessous présente les principaux risques:

Pas de protection du capital: l'actionnaire peut perdre la totalité de sa mise en raison des risques liés au marché et à l'entreprise.

Dividende variable: si possible, l'entreprise peut verser un dividende. Il n'y a aucune garantie que cette distribution des bénéfices sera maintenue à l'avenir.

Risque de change: si vous achetez des actions cotées dans une devise autre que l'euro, le taux de change par rapport à l'euro affectera le résultat de l'investissement. Cet impact peut être à la fois positif et négatif.

Volatilité élevée: le prix des actions peut fluctuer fortement en fonction des évolutions macroéconomiques et des évolutions propres à l'entreprise.

Risque de liquidités: le risque de liquidité est déterminé, d'une part, par la mise de l'actionnaire par rapport au volume quotidien moyen négocié et, d'autre part, par le free float, c'est-à-dire les actions librement négociables. Un free float faible ou une participation relativement importante dans l'entreprise sont préjudiciables à la liquidité.

Risque de concentration: les actions sont des certificats de propriété d'une entreprise spécifique. Contrairement à d'autres produits financiers, il n'y a pas de diversification.

- a. Actions cotées en bourse: sont soumises à tous les risques décrits ci-dessus.
- b. **Droits:** les droits sont soumis à tous les risques décrits ci-dessus. Les droits d'achat permettent aux actionnaires existants, en fonction de leur participation dans la société, d'acheter des actions supplémentaires à un certain prix dans un certain délai. Ces droits peuvent également être négociés en bourse. Si les droits d'achat ne sont pas exercés ou vendus, ils seront vendus aux enchères, après quoi le propriétaire pourra encore recevoir un montant pour ses droits.

2) Obligations

Les obligations sont des créances. À des moments précis, le détenteur d'une obligation reçoit un taux d'intérêt qui est contractuellement déterminé à l'avance. À l'échéance, le détenteur de l'obligation reçoit la valeur nominale.

La liste ci-dessous présente les principaux risques:

Risque de crédit: si l'émetteur ne paie pas les intérêts et/ou la valeur nominale à temps, il y a défaillance. Plus la notation de crédit de l'obligation est élevée, plus le risque de crédit de l'émetteur est faible.

Risque de taux: en fonction de la conjoncture macroéconomique, le taux d'intérêt du marché fixé par la Banque centrale change. Une hausse des taux d'intérêt du marché entraîne une baisse des cours des obligations.

Risque de réinvestissement: dès réception des paiements d'intérêts et/ou du remboursement de la valeur nominale, les liquidités sont libérées. L'investisseur en obligations peut réinvestir ces fonds en fonction des taux d'intérêt du marché. Avec la baisse des taux d'intérêt du marché, le risque de réinvestissement augmente.

Risque de change: si vous achetez des obligations cotées dans une devise autre que l'euro, le taux de change par rapport à l'euro a un impact sur le résultat de l'investissement. Cet impact peut être à la fois positif et négatif.

Risque de liquidités: la liquidité des obligations dépend de l'émission totale de l'obligation, de la position détenue par rapport à l'émission totale, du type d'émetteur (gouvernement ou entreprise) et de la solvabilité de l'émetteur.

Risque de concentration: les obligations sont des créances d'un émetteur spécifique. Contrairement à d'autres produits financiers, il n'y a pas de diversification.

- a. **Obligations classiques** (bons de caisse, obligations d'État, obligations d'entreprises): sont soumises à tous les risques décrits ci-dessus.
- b. **Placements privés:** sont soumises à tous les risques décrits ci-dessus. La liquidité des placements privés est généralement plus faible que celle des obligations classiques.
- c. **Obligations subordonnées:** sont soumises à tous les risques décrits ci-dessus. Le risque de crédit est plus élevé car les autres créanciers sont prioritaires. En raison de ce risque plus élevé, le taux d'intérêt est également plus élevé.
- c. **Obligations convertibles:** sont soumises à tous les risques décrits ci-dessus. Dans le cas d'une obligation convertible, l'investisseur a la possibilité de convertir l'obligation en actions. Grâce à ce droit d'achat, le taux de coupon est plus faible.
- c. Obligations indexées sur l'inflation: sont soumises à tous les risques décrits ci-dessus. Dans le cas d'une obligation indexée sur l'inflation, la valeur nominale est généralement ajustée en fonction de l'inflation. En raison de la protection contre l'inflation, le taux de coupon est plus faible.
- f. **Obligations remboursables par anticipation:** sont soumises à tous les risques décrits ci-dessus. Les obligations remboursables par anticipation (*callable*) peuvent être remboursées par l'émetteur à des moments prédéterminés. Compte tenu de cette option, le taux du coupon est plus élevé. Le risque d'intérêt et de réinvestissement est plus élevé que pour les obligations classiques.

3) Fonds/Trackers

Les fonds/trackers d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) sont soumis aux lignes directrices de la Commission européenne relatives à la gestion et à la vente des fonds/trackers. Les OPCVM sont bien réglementés en termes de liquidités, d'information, de diversification et de produits autorisés, dans le but de protéger les petits investisseurs. Les fonds/trackers non liés à un OPCVM ne suivent pas ces lignes directrices. Ils peuvent donc être moins liquides et inaccessibles aux nouveaux investisseurs. Les fonds/trackers non liés à un OPCVM peuvent inclure des produits pour lesquels une tarification correcte est plus difficile.

Il y a une protection du capital lorsque les instruments financiers (obligations à coupon zéro, produits dérivés, etc.) du fonds/tracker protègent le capital à l'échéance finale. Si un tiers garantit le capital, on parle de garantie de capital.

- a. **Fonds d'investissement/trackers d'OPCVM:** les risques dépendent des actifs sous-jacents investis. Il n'y a pas de risque de concentration, car la diversification est suffisante.
- b. Fonds d'investissement/trackers d'OPCVM avec garantie/protection du capital: les risques dépendent des actifs sous-jacents investis. Il n'y a pas de risque de concentration, car la diversification est suffisante. En cas de garantie ou de protection du capital, il existe un risque de contrepartie si le tiers qui devrait être le garant s'avère non solvable.
- a. Fonds d'investissement/trackers non liés à un OPCVM: les risques dépendent des actifs sousjacents investis. La volatilité des cours et les risques de concentration peuvent être plus élevés que pour les fonds/trackers d'OPCVM. La liquidité, la diversification et les rapports peuvent être moins bons que ceux des fonds/trackers d'OPCVM.
- d. Fonds d'investissement/trackers non liés à un OPCVM avec garantie/protection du capital: les risques dépendent des actifs sous-jacents investis. La volatilité des cours et les risques de concentration peuvent être plus élevés que pour les fonds/trackers d'OPCVM. La liquidité, la diversification et les rapports peuvent être moins bons que ceux des fonds/trackers d'OPCVM. En cas de garantie ou de protection du capital, il existe un risque de contrepartie si le tiers qui devrait être le garant s'avère non solvable.

4) Options

Les options sont des produits dérivés qui peuvent être utilisés pour réduire ou justement augmenter le risque par le biais de leviers. La valeur dépend de l'actif sous-jacent. Il peut s'agir d'une action, d'une matière première, d'une devise, d'un taux d'intérêt ou d'une obligation.

Options: les options permettent à l'acheteur d'acheter ou de vendre l'actif sous-jacent (actions, indice...) à un certain prix dans un certain délai. Si ces produits sont vendus, le vendeur est obligé d'acheter ou de vendre l'actif à un certain prix dans un certain délai.

Avec les options, l'investisseur supporte les risques de l'actif sous-jacent. En outre, les fluctuations de prix sont beaucoup plus importantes en raison de l'effet de levier. Si les options sont négociées de gré à gré, il existe également un risque de liquidité et de contrepartie.

5) Exchange traded commodity

Un ETC (exchange traded commodity, marchandise négociée en bourse) offre une exposition aux prix des matières premières, comme le prix de l'or. Un ETC est négocié en bourse, ce qui signifie qu'il peut coter au-dessus ou en dessous de sa valeur nette d'inventaire (VNI). Juridiquement, un ETC est un instrument de dette. Avec un ETC, l'investisseur achète une obligation au fournisseur de l'ETC. Le risque de crédit est donc présent. Les fonds qui alimentent l'ETC sont utilisés pour acheter des matières premières servant de garantie. Les ETC n'ont pas d'échéance.